

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 9 avril 2025

Nombre de membres en exercice : **64** **L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE NEUF AVRIL** à 14 h 00, le
Conseil Communautaire s'est réuni en salle du Conseil Communautaire, après
convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN,**
Nombre de présents : 38 **Président.**
Nombre de représentés : 10
Nombre d'absents : 16 **Secrétaire de séance** : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2025_009_CC_9
*Validation d'une convention avec l'Office
de Tourisme Intercommunal pour la
valorisation d'une partie du fonds Mafate*

Nombre de votants : 48

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
3 avril 2025

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
16/04/2025

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Suzelle BOUCHER
- M. Salim NANA-IBRAHIM - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad
OMARJEE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-
CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme
Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel
CLEMENTE - Madame Martine GAZE - M. Yann CRIGHTON - Mme Lucie PAULA
- Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Gilles HUBERT - M. Maxime FROMENTIN -
M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - M. Olivier HOARAU - Mme
Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M.
Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme
Brigitte LAURESTANT - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - Mme Marie
ALEXANDRE - M. Pierre Henri GUINET - Mme Brigitte DALLY - M. Daniel
PAUSE - M. Josian ACADINE - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Jean
MARCEAU

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Melissa
PALAMA-CENTON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Dominique
VIRAMA-COUTAYE - M. Alain BENARD - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl
BELLON - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Jacqueline SILOTIA - M.
Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jacky CODARBOX - Mme
Jocelyne JANNIN - M. Jean François NATIVEL - Mme Audrey FONTAINE

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa
COUSIN procuration à M. Michel CLEMENTE - M. Alexis POININ-COULIN
procuration à Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - Mme Virginie
SALLE procuration à M. Irchad OMARJEE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR
procuration à Mme Laetitia LEBRETON - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA
procuration à M. Christophe DAMBREVILLE - Mme Amandine TAVEL procuration
à M. Gilles HUBERT - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à Mme Annick LE
TOULLEC - M. Philippe LUCAS procuration à M. Bruno DOMEN - Mme Marie-
Annick HAMILCARO procuration à Mme Brigitte DALLY

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 AVRIL 2025

AFFAIRE N°2025_009_CC_9 : VALIDATION D'UNE CONVENTION AVEC L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL POUR LA VALORISATION D'UNE PARTIE DU FONDS MAFATE

Le Président de séance expose :

I/Contexte

Le Territoire de l'Ouest s'est porté acquéreur en novembre 2023 d'un fonds documentaire exceptionnel sur Mafate, représentant :

- Une documentation unique sur une période charnière (1981-1988) :
 - Le fonds capture un moment crucial de transition entre tradition et modernité dans le cirque de Mafate,
 - Il documente la vie quotidienne juste avant les grands changements qui ont transformé l'isolement et le mode de vie traditionnel du cirque,
 - C'est le témoignage le plus complet existant sur cette période spécifique de l'histoire de Mafate ;
- Un corpus documentaire remarquablement riche et diversifié :
 - 2 246 photographies numérisées, datées et légendées
 - 34 heures d'enregistrements sonores transcrits
 - Un montage numérique sous forme de diaporama d'une durée de 2 heures
 - Une exposition de 26 panneaux
 - Des publications diverses (715 livres, 2 250 portfolios)
 - Des tirages photographiques de haute qualité
- Une valeur patrimoniale exceptionnelle :
 - Documentation complète des aspects matériels : constructions, outils, objets du quotidien,
 - Capture du patrimoine immatériel : pratiques sociales, savoir-faire, témoignages oraux,
 - Approche ethnographique approfondie réalisée sur plusieurs années,
 - Collection constituée dans une démarche relationnelle unique avec les habitants ;
- Un fonds "prêt à l'emploi" :
 - Tout le travail de traitement documentaire a déjà été effectué (équivalent à 2 ans de travail),
 - Numérisation haute définition de l'ensemble des supports,
 - Catalogage et indexation professionnels complets,
 - Conservation préventive déjà assurée ;
- Un potentiel de valorisation important :
 - Support pour le développement touristique du cirque,
 - Base pour des projets pédagogiques et culturels,
 - Possibilités d'exploitation économique via des produits dérivés,
 - Ressource majeure pour le projet de label "Pays d'art et d'histoire".

Ce fonds représente ainsi une ressource patrimoniale irremplaçable sur l'histoire récente de Mafate, constituée avec une approche à la fois systématique et sensible, et préparée pour une exploitation immédiate.

II/ Projet de valorisation patrimoniale en partenariat avec l'OTI Ouest

Le projet de candidature du Territoire de l'Ouest au label « Pays d'art et d'histoire » conduit l'intercommunalité à expérimenter des formes innovantes de préservation et de diffusion du patrimoine culturel par l'intermédiaire de discours innovants de médiation culturelle, et notamment d'interprétation du patrimoine. L'acquisition du fonds permet à ce titre, de porter à connaissance la plus importante somme d'éléments culturels traitant de Mafate à cette période de bascule du cirque dans la « modernité ».

Le Territoire de l'Ouest cherche aussi à valoriser le cirque de Mafate d'un point de vue touristique en partenariat avec l'Office du tourisme intercommunal (OTI) à qui il a confié les missions d'information et d'accueil touristique sur son territoire, notamment à travers l'ouverture en avril 2025 d'un bureau d'information touristique à Mafate la Nouvelle, où passent et s'arrêtent plus de 150 000 randonneurs chaque année.

Il y a là une réelle opportunité d'inciter à la connaissance et à la valorisation du patrimoine grâce à ces témoins iconographiques et sonores de l'environnement proche et immédiat de la réalité quotidienne des habitants du cirque.

III/ Engagements réciproques

Parmi les principales orientations de valorisation identifiées et retenues lors de l'acquisition du fonds (conservation et propriété publique, valorisation culturelle et pédagogique, exploitation économique, diffusion numérique publique), une collaboration particulière se dessine avec l'OTI. Il s'agirait non seulement de pouvoir présenter le fonds photographique dans les locaux du nouveau bureau d'information touristique (BIT) et de manière générale dans tous les BIT de l'Ouest, mais aussi de pouvoir envisager une exploitation dans une logique commerciale en créant des produits dérivés à base du fonds.

Du côté de l'OTI, il s'agit de renforcer la dimension culturelle au sein du BIT et d'affirmer son intérêt et son adhésion dans la démarche du label national « Ville et pays d'art et d'histoire » portée actuellement par la ville de Saint-Paul et en cours de candidature par le Territoire de l'Ouest.

Concrètement, il s'agit de mettre à disposition de l'OTI :

- Un diaporama de 2246 photos numérisées montrant la vie à Mafate dans les années 1980
- Une partie des ouvrages accompagnant le fonds, soit 500 livres « Vivre à Mafate lontan » et 500 porte-folios « Vivre à Mafate, la vie lontan » .

En contrepartie, l'OTI s'engage à :

- Diffuser le diaporama au sein de ses bureaux d'information touristique, notamment celui de Mafate la Nouvelle ;
- Co construire des actions en lien avec le Fonds Mafate avec le Territoire de l'Ouest ;
- Assurer la commercialisation des ouvrages et la création de produits dérivés issus du fond mis à disposition.

L'OTI s'engage à utiliser les recettes dégagées pour des actions de valorisation du cirque de Mafate.

Une convention (cf. annexe 1) fixe les modalités de collaboration entre l'OTI Ouest et le Territoire de l'Ouest.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/03/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 18/03/2025.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ (PAR 0 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- VALIDER le principe de la collaboration avec l'OTI sur la mise à disposition et la valorisation du Fonds Mafate;

- VALIDER le projet de convention ;

- AUTORISER le Président à signer les projets de conventions et les avenants, ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président